Mr et Mme DELBROUCK KUCZEROWSKI Sambreville, le 29 janvier 2018

Rue de la Closière, 5

5060 SAMBREVILLE

 Justice de Paix de Fosses-la-Ville

 Rue Delmotte, 6

 5070 FOSSES-LA-VILLE

 A l’attention de Madame la Juge

 Joëlle DELOGE

*Votre référence : 10A1710 et 10A1719*

Madame la Juge,

 *Objet*: **Concerne KUCZEROWSKI Bernard** c/ **KUCZEROWSKI Casimir**

 **Concerne KUCZEROWSKI Bernard** c/ **LEJEUNE Élise**

Nous faisons suite à votre courrier postal du 16 janvier 2018 où vous nous communiquiez diverses factures. Comme répondu dans notre mail du 19 janvier, notre surprise était palpable, voire même risible, dans la mesure où elles concernent le frère de Casimir Kuczerowski décédé le 15 août 2010 ! **Pourquoi apparaissent-elles soudainement dans ce dossier ?**

**Pouvez-vous nous confirmer qu’il n’y en n’a pas d’autres** *(excepté frais funéraires Levries)* **concernant mes parents ?**

Faisant suite à mon mail du 21 janvier 2018, **pouvons-nous obtenir la copie certifiée conforme de votre copie de l’avis du registre imprimé en date du 13 décembre 2010 ?**

*(En référence à la lettre de Madame Mouthuy Françoise du 8 janvier 2016)*.

Faisant également suite à notre mail du 25 janvier 2018, **auriez-vous l’amabilité de nous communiquer la date d’approbation de ce dossier ?**

Pour l’obtention des copies certifiées conformes, votre lettre du 16 juin 2017 *(signée par l’assistant V. BERTRAND)* nous communiquait, non seulement le coût mais également le détail des pièces.

Concernant les ordonnances de mon papa :

° Ordonnance désignation administrateur provisoire du 5/1/2011 rép : 4/2011

° Ordonnance 1/3/2011 rép : 615/2011 11B124

° Ordonnance 4/12/2012 rép : 3563/2012 12B458

° Ordonnance 5/2/2013 rép : 381/2013 13B69

Concernant les ordonnances de ma maman :

° Ordonnance désignation administrateur provisoire du 5/1/2011 rép : 5/2011

° Ordonnance 17/4/13 rép : 1304/2013

° Ordonnance 17/4/2013 rép : 1326/2013

° Ordonnance 7/5/2013 rép : 1466/2013

° Ordonnance 3/2/2015 rép : 391/2015

° Ordonnance 3/2/2015 rép : 390/2015

° Ordonnance 6/10/2015 rép 3140/2015

° Ordonnance 8/10/2015 rép : 3166/2015

**Pouvez-vous nous confirmer qu’il n’y a pas d’autres ordonnances ?**

*(En sachant qu’il y a une lettre de Mr Bernard Kuczerowski demandant une augmentation de rémunération en tant qu’administrateur… pièce manquante dans notre dossier !)*.

**Pourquoi le pli judiciaire** *(Convocation pour la désignation d’un administrateur provisoire)* **n’était pas dans le dossier mais bien dans une armoire ? Et pourquoi ne pas m’avoir envoyé ce pli en même temps que l’ensemble des pièces du dossier le 19 juillet 2017 ?** *(Copie conforme de ce pli judiciaire réalisée le 2 août 2017… mails prouvant mon insistance pour l’obtention de cette lettre de convocation)*.

**Idem pour la copie conforme du procès-verbal de visite !** *(Copie conforme réalisée le 18 octobre 2017 !... mails prouvant également mon insistance…)*.

**Au fait, est-ce normal de trouver une phrase barrée sur ce document ?**

Mon épouse s’est présentée à 4 reprises en vos bureaux.

**La 4ème fois, on avait soustrait la farde contenant les ordonnances, est-ce normal ?**

Mr Bernard Kuczerowski émet une mauvaise adresse sur la requête en désignation d’un administrateur provisoire et on s’est trompé lors de la recherche de mon adresse au Registre national ?

TOUS ces faits nous amènent à une seule conclusion : Pouvons-nous encore faire confiance à la Justice de Paix ?

Dorénavant, plus de mails ne vous seront envoyés, mais opterons plutôt pour le courrier postal vous étant directement adressé… nous n’avons plus confiance !

Vous comprendrez aisément notre frustration, dans la mesure où il n’y a que 2 enfants et que l’un d’eux n’est même pas averti de quoi que ce soit !

Dans l’attente de vous lire et de bien vouloir éclairer cette situation, recevez, Madame la Juge de paix, l’assurance de nos sentiments distingués.

 Mr et Mme DELBROUCK KUCZEROWSKI

Ce recommandé est bien arrivé le lendemain et est restée sans réponse !



